

Salon international de l'agriculture de Paris

Ouverture des inscriptions au concours général agricole

Le concours général agricole a pour ambition de sélectionner et de primer les meilleurs produits du terroir français et les meilleurs animaux reproducteurs.

Il se déroule chaque année dans le cadre du Salon International de l'Agriculture.

Parce qu'il est organisé sous le contrôle de l'Etat et obéit à un processus rigoureux de présélection et de sélection, le concours général agricole est reconnu pour son impartialité et la valeur des résultats.

L'ouverture des inscriptions est ouverte.

Les dates limites de réception des dossiers sont différentes selon les produits présentés (miels, confitures, vanilles...).

Les agriculteurs qui souhaitent participer au concours général agricole sont invités à contacter la Chambre d'agriculture dans les plus brefs délais afin de connaître les modalités de participation.

Contact presse :

Sophie Golfier
78 18 19 s.golfier@canl.nc

Contact opérationnel :

Pierre Ardorino
24 31 60 pardorino@canc.nc